

ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE

Réf : AT/ DOT 48/SDT/DRT/N°260/2022

Relizane le : 06/10/2022

A Monsieur

Le Gérant de l'entreprise ETP KERFOUF BENALI

Demeurant à 07 Cité GHALI Mohamed Zone Huit Mascara.

OBJET : MISE EN DEMEURE N°02 Contrat N°82/2022 du 13/09/2022

Dans le cadre de l'exécution du Contrat N°82/2022 du 13/09/2022, ayant pour objet la Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques des liaisons FO « LOT N°01: Liaison FO ATM RELAIS KAF ABADIA- JD 72 FO HTATBA OUED RHIOU », conformément à l'ODS N° 190 établie le 20/09/2022 avec un délai de trente (30) jours calendaires, et suite à votre absence depuis la signature du contrat, et aucune action n'est enregistrée de votre part à ce jour.

De ce qui procède l'entreprise **KERFOUF BENALI** est mise en demeure afin de prendre tout les dispositions nécessaires pour notification d'ODS et lancement des travaux dans un délai de (08) jours et ce conformément aux clauses du dit contrat.

Salutations.

Recu de :
10/10/2022
[Signature]



Directeur
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Relizane
Mr. DJIDJELLI Salim